

	Date	Délibération	Nature	Folio n°
CCAS DE FLERS	02/03/2026	D2026-05	5.2	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT				

SEANCE N° 45 DU 02/03/2026
questions, numérotées de D2026-05 à D2026-10

DELIBERATION

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 16 JANVIER 2026

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à Flers, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Président : Monsieur Yves GOASDOUE,

Vice-Président : Monsieur Bruno ASSELOT,

Membres élus : Madame Annick MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Richard RIHOUEY, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés : Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS, Madame Nicole MARIE ARNOUX, Madame Brigitte LEVOYER, *un siège vacant en cours de remplacement*

Tous présents, à l'exception de :

Procurations	Mandants	Mandataires	Questions
			Ensemble de la séance

Excusés : Monsieur Yves GOASDOUÉ, Madame Brigitte LEVOYER, Monsieur Jean-François BRISSET

	Questions	Présents	Votants
EFFECTIF	D2026-05 à D2026-10	7	7
En exercice : 10			
Quorum : 6			

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Date d'affichage
12/02/2026	16h30	Sylvie MALOIZEL	18h00	04/03/2026

	Date	Délibération	Nature	Folio n°
CCAS DE FLERS	02/03/2026	D2026-05	5.2	
REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT				

OBJET	APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 16 JANVIER 2026
-------	---

SM

Chers collègues,

La séance n°44 du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 16 Janvier dernier a fait l'objet d'un procès-verbal, soumis à l'approbation des Administrateurs.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

APPROUVER le procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 Janvier 2026.

ADOpte A L'UNANIMITE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-266100189-20260302-D2026-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/03/2026

Le Vice-Président,

